

Rapport d'activité 2021



CLER RÉSEAU
POUR LA TRANSITION
ÉNERGÉTIQUE

03 DANS LE RÉTRO

04 EN CHIFFRES

06 ANIMER

Des réseaux
à mobiliser

09 INNOVER

Des programmes
pour bâtir la transition

12 CONVAINCRE

Des propositions pour accélérer

18 LA VIE DE L'ASSOCIATION

19 SUIVEZ L'ACTUALITÉ DE LA TRANSITION ÉNERGÉTIQUE !

OURS

Conception et rédaction : CLER – Réseau pour la transition énergétique
Création graphique :
Mathilde Gayet – Kreion Studio
Secrétariat de rédaction : Jane Mery
Photos : DR, Adobe Stock, Jerome Sevrette / Andia



ÉDITO



“L'inaction n'est plus acceptable”

Par Jean-Pierre Goudard et Julien Robillard, coprésidents du CLER – Réseau pour la transition énergétique

Une crise sanitaire qui s'éternise, une urgence sociale qui ne cesse de croître... Avant même le début du conflit ukrainien, en 2021 comme en 2020, nous avons été confrontés à une hausse constante des prix de l'énergie. Un contexte qui a engendré, pour des milliers de Françaises et de Français, des difficultés pour se chauffer, s'éclairer ou encore se déplacer pour aller travailler. En toile de fond, le Giec continue de publier ses rapports, réaffirmant ses constats alarmistes et l'urgence climatique. Oui, un basculement est en train de s'opérer. C'est indéniable. Nous assistons collectivement à la fin d'un monde gouverné par les énergies fossiles et les excès de notre société de consommation post-30 Glorieuses. Néanmoins, nous ne sommes pas dans l'impasse. Une nouvelle page s'ouvre et la sobriété gagne ses lettres de noblesse. Tout n'est pas à inventer. Ce monde existe déjà. À leur échelle, sur leur territoire, nos 300 structures adhérentes – entreprises, associations et collectivités – ont déjà commencé à le construire. Elles montrent la voie à suivre. Sans attendre d'impulsion politique nationale, elles encouragent la rénovation globale et performante et l'efficacité énergétique pour réduire les consommations, développent les énergies renouvelables ou le covoiturage... Résilientes, elles s'adaptent, innover, inventent et font vivre les valeurs de justice sociale et de solidarité. Avec elles, nous appelons les pouvoirs publics à ne pas fermer les yeux. Dans ce nouveau monde, l'inaction n'a plus sa place !

L'espoir d'un sursaut collectif

Fin 2021, le Réseau de transport d'électricité (RTE), l'Institut négaWatt et ADEME publient des travaux prospectifs sur un mix énergétique à l'horizon 2050. Malgré leurs différences, ces scénarios convergent et défendent une vision de la transition énergétique ambitieuse, à l'image de celle portée par le CLER – Réseau pour la transition énergétique.

Développement massif des énergies renouvelables, de l'efficacité énergétique ou encore de la sobriété... Malgré leurs différences de trajectoire, les différents scénarios publiés fin 2021 placent ce triptyque au centre de leurs travaux respectifs. Et ils sont unanimes : un changement de paradigme s'impose ! Un signal fort qui – espérons-le, sonne enfin le début d'une prise de conscience collective, après une année en demie-teinte marquée par l'adoption d'une loi Climat et résilience sans envergure. Un signal fort aussi pour notre réseau, composé d'associations, de collectivités et d'entreprises qui, depuis plus de trente ans, agissent au quotidien pour construire un nouveau modèle énergétique, démocratique, durable et juste.



“L'urgence d'agir n'a jamais été autant partagée ou renouée qu'aujourd'hui.”

Énergies renouvelables, rénovation énergétique et sobriété... Collectivement, nous avons les clés. Au sein de notre réseau, nous allons continuer à mettre en œuvre ces solutions, en espérant que d'autres acteurs, toujours plus nombreux, nous rejoignent pour accélérer.”

Jean-Baptiste Lebrun

Directeur du CLER – Réseau pour la transition énergétique

DANS LE RÉTRO

DATES-CLÉS EN 2021

15 JUIN

RENCONTRES ANNUELLES DU RÉSEAU

Au cœur des Monts du Lyonnais, plus de 70 membres du CLER – Réseau pour la transition énergétique se réunissent pour de vrai et dans la bonne humeur. Une rencontre en présentiel qui clôture les Rencontres annuelles 2021 de l'association, qui ont rassemblé 300 personnes en visio, la semaine précédente.

29 SEPTEMBRE -
1^{ER} OCTOBRE

11^E ÉDITION DES RENCONTRES NATIONALES ÉNERGIE ET TERRITOIRES RURAUX

Co-organisées par le CLER – Réseau pour la transition énergétique et le Parc naturel régional des Grands Causses, ces Rencontres des Territoires à énergie positive rassemblent près de 600 personnes à Millau. Une participation record !

28 OCTOBRE

COLLOQUE “RÉNOVATION ÉNERGÉTIQUE ET TRANSACTION IMMOBILIÈRE : DES ENJEUX PARTAGÉS, UN ENJEU COMMUN”

Plus d'une centaine de professionnel·les participent à ce colloque, en présence des représentants du ministère de la Transition écologique, de l'ADEME et d'enseignes bancaires et immobilières nationales.

10 NOVEMBRE

1^{ÈRE} ÉDITION NATIONALE DE LA JOURNÉE CONTRE LA PRÉCARITÉ ÉNERGÉTIQUE

La Fondation Abbé Pierre et 18 organismes dont le CLER – Réseau pour la transition énergétique sont à l'origine d'une journée de mobilisation et de sensibilisation, à destination des décideurs nationaux et du grand public. Une première !

14-15 DÉCEMBRE

RENCONTRE NATIONALE DES ACTEURS ENGAGÉS CONTRE LA PRÉCARITÉ ÉNERGÉTIQUE

Cet événement regroupe la Rencontre nationale du réseau RAPPEL et le séminaire annuel du programme Slime en visio-conférences, dans un contexte de crise sanitaire.

LES CHIFFRES

300

adhérent·es au CLER – Réseau pour la transition énergétique

150

structures membres du réseau efficacité énergétique

13 membres du Collectif pour l'énergie citoyenne animé par le CLER – Réseau pour la transition énergétique

+de 140 RETOMBÉES PRESSE

40 collectivités impliquées dans le programme Slime de lutte contre la précarité énergétique

1500

participant·es aux webinaires et ateliers du CLER – Réseau pour la transition énergétique

1100 membres du réseau Rappel le Réseau des acteurs contre la pauvreté et la précarité énergétique dans le logement

9 programmes CEE portés par le CLER – Réseau pour la transition énergétique et ses adhérent·es, sur les thèmes de la précarité énergétique, le bâtiment et la mobilité (sur un total de 76 programmes).

75 ateliers Destination TEPOS depuis 2018

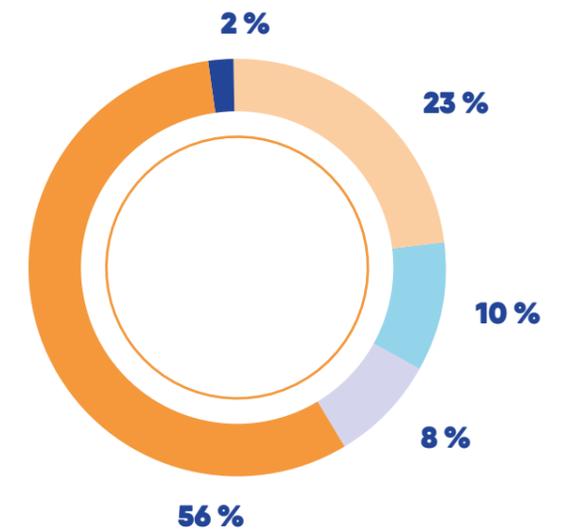
+de 3000 nouveaux abonné·es

DE 2021

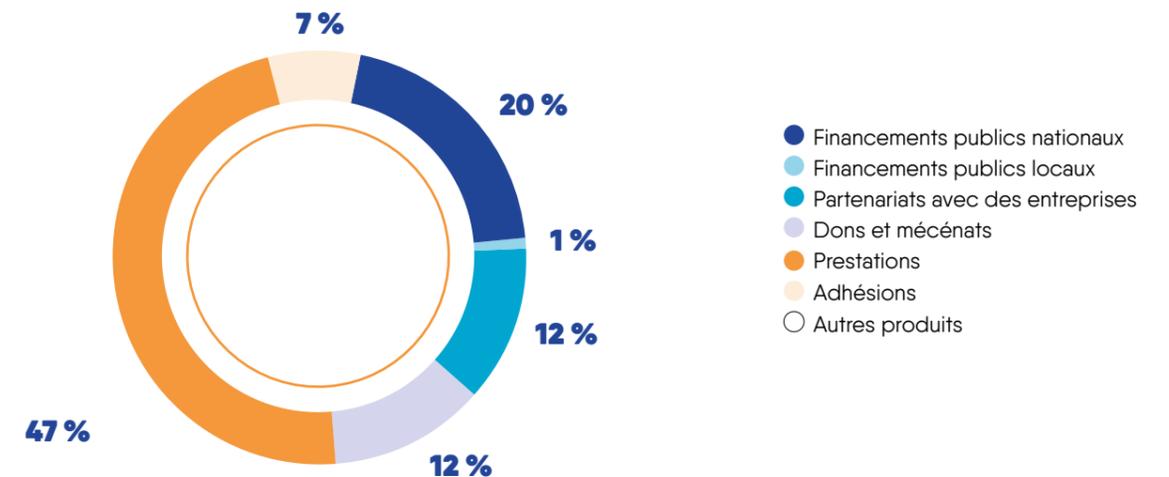
BILAN FINANCIER DE L'ASSOCIATION

CHARGES

- Achats et services extérieurs
- Impôts et taxes
- Salaires et charges sociales
- Amortissements et provisions
- Autres



PRODUITS



ANIMER



Des réseaux à mobiliser

Véritable tête de réseau, le CLER – Réseau pour la transition énergétique anime plusieurs collectifs d'actrices et d'acteurs engagés dans la transition énergétique. En 2021, il contribue ainsi au dynamisme de ces trois réseaux historiques : les acteurs de l'efficacité énergétique, de la lutte contre la précarité énergétique et des territoires à énergie positive.

Pour une politique de rénovation énergétique ambitieuse dans les territoires

Le CLER – Réseau pour la transition énergétique met en place en mai 2021 un groupe de travail composé d'une vingtaine de membres représentatifs du réseau. Ce groupe a pour objectif de mener une réflexion stratégique sur l'organisation de l'accompagnement à la rénovation énergétique dans les territoires, dans un contexte d'évolution du service public de la performance énergétique de l'habitat et de fortes tensions subies par le réseau de conseil et d'accompagnement.

Faire primer l'intérêt général

En parallèle, l'association est consultée sur le rôle de l'Accompagnateur Rénov'. En juillet, elle cosigne notamment une note, avec cinq associations d'élus et de collectivités (AdCF¹, ADF², ANPP³, France urbaine, Régions de France) et les têtes de réseau de l'ingénierie territoriale (Amorce, Anil, Flame, FNCAUE), pour définir les grands principes d'un accompagnement à la rénovation énergétique au service de l'intérêt général. En fin d'année, la coordination interministérielle du plan de rénovation énergétique des bâtiments communique une première version du décret Accompagnateur Rénov' et organise une réunion avec les têtes de réseau, dans le cadre d'une consultation informelle. Le CLER consulte ses adhérents et prépare, avec ses partenaires, une position commune aux têtes de réseau⁴ sur ce projet de décret. Une mobilisation qui se poursuit en 2022, avec l'arrêté qui définit les missions des Accompagnateurs Rénov' et sur le système de financement du dispositif.

1. Intercommunalités de France
2. Assemblée des Départements de France
3. Association nationale des Pôles d'équilibre territoriaux et ruraux et des Pays
4. Amorce, CLER, Anil et FNCAUE

Avec les espaces France Rénov'

En mars 2021, une mobilisation des espaces conseil France Rénov' (ex-espaces conseil FAIRE) voit le jour en Bretagne pour **alerter sur l'état de saturation des conseillers et la dégradation du service public de la rénovation de l'habitat (SPRH)**. Face à l'impossibilité d'un véritable dialogue sur l'avenir des centaines de conseillers, le CLER – Réseau pour la transition énergétique décide de ne pas participer aux rencontres nationales FAIRE organisées en mai. Dans la foulée, une rencontre a lieu avec la ministre du Logement et une aide d'urgence est annoncée, ainsi qu'une révision de la grille tarifaire du programme SARE, qui se concrétise sans toutefois remettre en cause une tarification à l'acte pourtant décriée. Un engagement à réfléchir ensemble à l'avenir du SPRH est également pris.

100% TERRITOIRES À ÉNERGIE POSITIVE

Les Territoires à énergie positive : un réseau à échelle humaine

La dynamique des Territoires à énergie positive (TEPOS) repose sur l'engagement de celles et ceux qui incarnent la transition dans les territoires. En 2021, nous valorisons ces parcours individuels et leurs valeurs. Les 155 membres du réseau TEPOS – collectivités ou acteurs locaux – sont engagés dans une démarche de sobriété et de maîtrise de l'énergie, tout en visant la couverture de leurs besoins énergétiques par une production d'énergie renouvelable locale.

Membres du CLER – Réseau pour la transition énergétique depuis 20 ans, territoires pionniers fondateurs du réseau TEPOS ou nouveaux membres accueillis en 2021, ils ont tous un point commun : le même désir d'appartenir à une communauté d'échange, de partage et d'apprentissage à échelle humaine.

Ces histoires de femmes et d'hommes sont diffusés tout au long de l'année : lors des quatre téléconférences présentant des initiatives exemplaires, des Vosges centrales au Pays de la Déodatie ; pendant les échanges et interventions avec les animateurs du réseau ; et par le biais de trois témoignages vibrant de sincérité, lors des Rencontres nationales à Millau.

Une nécessaire incarnation de la transition énergétique territoriale qui est aussi défendue par le réseau lors de diverses rencontres avec les pouvoirs publics ; et notamment, avec l'ADEME et le Cerema, auprès de Barbara Pompili, ministre de la Transition écologique.

Enfin, l'année 2021 est marquée par le départ de Yannick Régnier, qui a animé le réseau TEPOS depuis sa création, et dont nous saluons l'implication sans faille pour les territoires en transition !



11^e ÉDITION DES RENCONTRES TEPOS Une participation record

Du 29 septembre au 1^{er} octobre, les Rencontres nationales "Énergie et territoires ruraux" se tiennent à Millau, au cœur du Parc naturel régional des Grands Causses. Plus de 600 personnes participent à ce rendez-vous annuel.

Au programme : des visites de sites, des conférences plénières et des ateliers sur des thématiques émergentes comme l'adaptation au changement climatique. Sans compter les témoignages émouvants de chargées de mission qui décrivent les difficultés des territoires à mener à bien la transition énergétique.

En savoir + : www.tepos2021.fr

DESTINATION TEPOS Deux nouvelles sessions en 2021

Deux formations Destination TEPOS ont lieu, en juin à Montpellier et en novembre, à distance. Destination TEPOS est une méthode de sensibilisation et d'appropriation des enjeux de la transition énergétique par les collectivités locales et acteurs locaux, en vue de la construction d'une stratégie énergétique partagée. Développée par Solagro et l'Institut négaWatt, elle est diffusée par le CLER – Réseau pour la transition énergétique depuis 2017, grâce à l'organisation de sessions de formation, la mise à disposition contractuelle de l'outil et l'animation de la communauté des utilisateurs.

En savoir + : www.cler.org/association/nos-formations/formation-destination-tepos/



PRÉCARITÉ ÉNERGÉTIQUE

Le réseau RAPPEL face à la crise

Dans un contexte de crise sanitaire et sociale, concilier transition écologique et justice sociale est un enjeu majeur. Le Réseau des acteurs contre la pauvreté et la précarité énergétique dans le logement (RAPPEL) continue de se mobiliser en 2021 pour apporter des solutions durables aux ménages en précarité énergétique. Comment faire face à la hausse alarmante des prix de l'énergie ? Comment articuler les dispositifs de financements pour lutter efficacement contre les passoires thermiques, et permettre aux plus vulnérables de bénéficier de rénovations performantes et globales ? Comment mieux accompagner les ménages dans leur parcours de rénovation en s'appuyant sur des tiers de confiance ? Quelles solutions proposer aux ménages qui subissent la fracture numérique, qui sont éloignés des services publics, et comment renforcer leur accompagnement pour éviter les ruptures de parcours ?

Ces questionnements sont au cœur des échanges du réseau qui réunit 1 150 professionnel·les des secteurs de l'énergie, de l'action sanitaire et sociale, de l'habitat et de la recherche, depuis 2007. Animé par le CLER – Réseau pour la transition énergétique et l'association Solibri, il est un espace d'échanges ouvert, qui vise à essaimer les expériences inspirantes. Cinq webinaires thématiques sont organisés en 2021, ainsi qu'une rencontre d'experts sur la contribution des énergies renouvelables à la lutte contre la précarité énergétique. Un guide détaillant le financement des actions de lutte contre la précarité énergétique voit également le jour. L'année 2021 est aussi l'occasion pour le réseau de lancer une évaluation de ses actions, de questionner ses membres sur leurs attentes et leurs besoins, et d'identifier des pistes d'amélioration pour l'avenir.

En savoir + : www.precarite-energie.org

LE GROUPE D'ÉCHANGE SUR LA SOBRIÉTÉ FAIT DES ÉMULES

Depuis 2020, le CLER – Réseau pour la transition énergétique, en partenariat avec l'association Virage énergie, anime un groupe d'échange sur la sobriété énergétique. Une fois par mois, pendant deux heures, il rassemble les acteurs et actrices intéressé·es par cette thématique en plein essor, à l'occasion d'ateliers consacrés aux valeurs de la sobriété, ou encore, aux politiques publiques... Le succès est au rendez-vous grâce à la participation de 80 personnes inscrites.

RENCONTRE NATIONALE DES ACTEURS ENGAGÉS CONTRE LA PRÉCARITÉ ÉNERGÉTIQUE

Une 2^e édition réussie !

Les 14 et 15 décembre 2021, près de 100 personnes participent à cet événement organisé en distanciel, et animé par une quinzaine d'intervenants. Pour la seconde année consécutive, cette rencontre rassemble les membres du RAPPEL et les collectivités et partenaires du programme Slime, et célèbre la dynamique territoriale de ces acteurs qui agissent au quotidien contre la précarité énergétique sur le terrain, et au plus près des ménages.

Au programme :

- une conférence sur l'actualité de la précarité énergétique et une table ronde sur les parcours d'accompagnement des ménages avec un focus sur l'analyse de leurs besoins
- une plénière sur les actualités du programme Slime et les chantiers à venir
- deux ateliers dédiés à l'accompagnement des ménages par des tiers de confiance
- un atelier sur la santé et la précarité énergétique
- un atelier sur la lutte contre la précarité énergétique dans les quartiers d'habitat social.



Des programmes pour bâtir la transition

Le CLER – Réseau pour la transition énergétique et ses adhérent·es font vivre la transition énergétique sur le terrain ! Actimmo, Slime ou Déclics : en 2021, l'association pilote trois programmes pour sensibiliser à la rénovation énergétique performante, lutter contre la précarité énergétique et promouvoir la sobriété.

Un bilan positif pour le programme Actimmo

Coordonné par le CLER – Réseau pour la transition énergétique, en partenariat avec Hespul, le programme Actimmo s'achève fin 2021. Né de la volonté de sensibiliser, mobiliser et former les professionnel·les de la transaction immobilière à la rénovation énergétique performante et globale des logements, le programme Actimmo a permis de travailler durant deux ans avec une trentaine d'espaces conseil FAIRE, devenus espaces France Rénov'. L'objectif ? Multiplier les rénovations énergétiques globales et performantes, en impliquant les agents immobiliers, les conseillers bancaires, les courtiers et les notaires pour atteindre les objectifs nationaux de transition énergétique. Plus de 1 300 structures ont ainsi été formées, et plus de 3 000 particuliers orientés vers les espaces France Rénov' pour bénéficier d'un accompagnement à la rénovation énergétique de l'habitat.

Pérenniser la méthodologie

Au terme du programme, un audit et une évaluation sont réalisés et mettent en lumière la qualité de la méthodologie et des outils développés, et la pertinence de la cible mobilisée. Pour cette raison, le CLER et Hespul œuvrent à l'intégration de la méthodologie et des outils Actimmo au programme SARE (Service d'accompagnement à la ré-

novation énergétique), en partenariat avec l'ADEME. Les porteurs associés, les collectivités et les espaces France Rénov' pourront en 2022 les déployer dans leur territoire. Une formation spécifique du réseau France Rénov' sera animée par ALTE 69, adhérent du CLER – Réseau pour la transition énergétique.

Un colloque-bilan réussi !

Afin de clôturer le programme Actimmo, le CLER – Réseau pour la transition énergétique organise le colloque "Rénovation énergétique et transaction immobilière : des enjeux partagés, un engagement commun", le 28 octobre 2021. Plus de 100 professionnel·les de la banque et de l'immobilier, conseillers France Rénov' et agents de collectivités territoriales sont réunis. Au programme : des ateliers thématiques et des tables rondes sur l'accélération de la rénovation énergétique performante, ou encore l'amélioration des pratiques professionnelles grâce aux partenariats locaux, ponctués de nombreux témoignages.

Un nouvel horizon pour le Slime



Fin 2021, une nouvelle page s'ouvre pour le Slime, programme de lutte contre la précarité énergétique piloté par le CLER – Réseau pour la transition énergétique. Financé par le dispositif des Certificats d'économie d'énergie (CEE) depuis 2013, le programme Slime propose aux collectivités territoriales une méthodologie, des financements et des outils pour accompagner les ménages en précarité énergétique vers des solutions durables et adaptées. En 2021, 39 collectivités le déploient sur leur territoire. Parmi elles, sept nouvelles collectivités rejoignent le programme. 12 000 ménages sont ainsi accompagnés, soit une augmentation de 20 % par rapport à 2020.

Une montée en puissance du programme

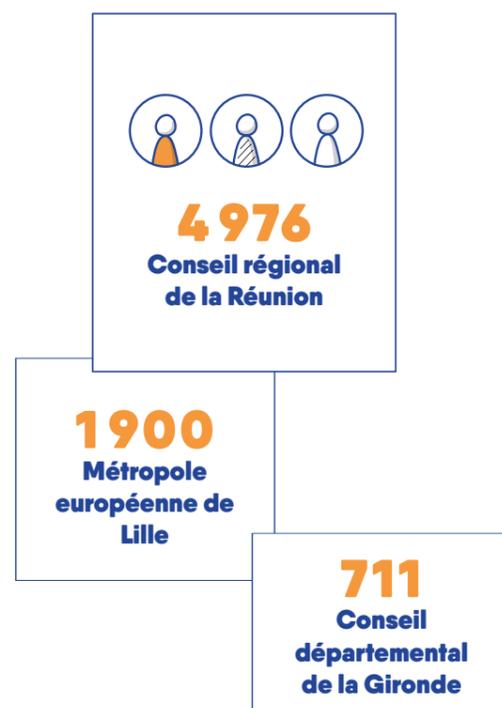
2021 représente une année charnière : c'est la fin de la 4^e période des CEE et le début de la période de 2022 à 2025. Tout au long de l'année, le CLER – Réseau pour la transition énergétique prépare la reconduction du programme. Une nouvelle édition du Slime est ainsi validée en décembre par le ministère de la Transition écologique. Il propose une méthodologie plus ambitieuse, tournée vers les ménages aux ressources très modestes, avec des modalités d'accompagnement renforcées pour les ménages les plus fragiles afin de faciliter la mise en œuvre des solutions proposées. De nouveaux objectifs sont fixés par le CLER – Réseau pour la transition énergétique : 100 collectivités porteuses d'un Slime d'ici à 2025 et 100 000 ménages accompagnés. Pour les atteindre, l'équipe du CLER se renforce : fin 2021, le programme mobilise quatre personnes à temps plein, dont une coordinatrice.

De nouveaux outils pour les collectivités

Pour améliorer l'accompagnement des collectivités locales engagées, une nouvelle version de SoliDiag, le logiciel de réalisation et de suivi des visites au domicile des ménages bénéficiaires du Slime, est déployée début janvier. Plus performant et plus ergonomique, il continuera d'être

amélioré avec le développement de nouveaux modules ces prochaines années. Le CLER commande également un kit d'outils à disposition des collectivités pour qu'elles puissent évaluer l'impact de leur dispositif. De nouveaux projets sont dans les cartons pour 2022 afin de répondre toujours plus aux attentes des collectivités, et renforcer l'accompagnement des ménages !

En savoir + : www.lesslime.fr



Nombre de ménages accompagnés dans le cadre du programme Slime



“Notre ambition est d’opérer d’ici 2025 un changement d’échelle pour atteindre 100 collectivités territoriales porteuses d’un dispositif Slime, et 100 000 ménages accompagnés. Cela représente une soixantaine de territoires supplémentaires actifs dans la lutte contre la précarité énergétique. C’est une étape indispensable pour accélérer la lutte contre la précarité énergétique, dans tous les territoires.”

Marie Moisan

Coordinatrice du programme Slime

Le programme Slime en bref

Ce programme d'information, au bénéfice des ménages en situation de précarité énergétique, est doté de 56 millions d'euros et représente 7016 GWh cumac précarité dans le cadre du dispositif des CEE.

Slime : une méthodologie clés en main

Le programme Slime organise les actions de lutte contre la précarité énergétique dans les territoires et permet de les cofinancer. La méthodologie repose sur quatre étapes :

- le repérage des ménages en situation de précarité énergétique par la mobilisation des acteurs du territoire
- un diagnostic sociotechnique au domicile des ménages, avec l'installation de petits équipements permettant des économies d'énergie directes
- l'orientation des ménages vers des solutions adaptées à leur situation
- l'accompagnement d'au moins 20 % des ménages bénéficiaires d'un diagnostic sociotechnique dans la mise en œuvre des solutions proposées.

ZOOM SUR



L'ALIMENTATION AVEC DÉCLICS

Coordonné depuis 2017 par le CLER – Réseau pour la transition énergétique, en partenariat avec les associations Hespul et Alisée, Déclics vise à encourager les citoyen·nes à agir concrètement, et de façon ludique, pour le climat. Selon ses ambitions individuelles, chaque structure locale engagée dans le programme choisit une thématique – l'énergie, l'eau ou les déchets. En 2021, la thématique "alimentation sobre" est développée, en coopération étroite avec deux collectivités membres du réseau : Bordeaux Métropole et la Communauté d'agglomération du Pays Basque. De nouveaux « Cafés Déclics » sont organisés pour former à la méthodologie Déclics. Une centaine de structures locales, toutes échelles confondues, se sont déjà lancées.

En savoir + : www.defis-declics.org

CON VAIN CRE

Des propositions pour accélérer

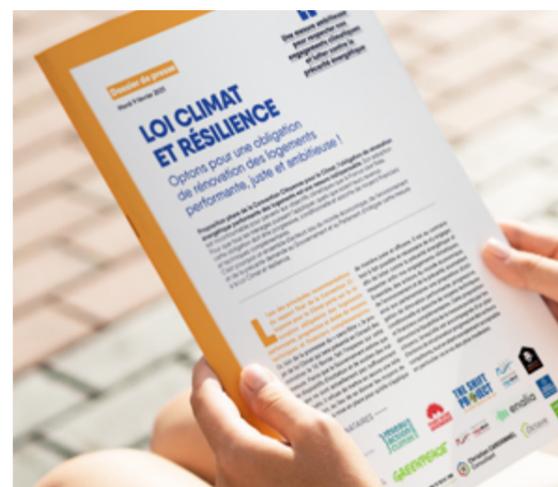
Loi Climat et résilience, élections régionales... En 2021, le CLER – Réseau pour la transition énergétique saisit toutes les opportunités politiques pour porter ses propositions et accélérer une transition énergétique ambitieuse et juste.



RÉGIONS : À VOUS DE JOUER !

Cheffes de file de la transition énergétique, les Régions représentent un échelon privilégié pour mener des politiques ambitieuses sur le terrain, et atteindre les objectifs climatiques nationaux. Convaincu que la transition énergétique sera territoriale ou ne sera pas, le CLER les encourage à accélérer ! Au lendemain des élections régionales, l'association diffuse plusieurs publications sur des thématiques variées : énergies renouvelables, sobriété, rénovation énergétique... Munie de ces propositions, l'association prévoit d'aller à la rencontre des exécutifs régionaux en 2022.

En savoir + : www.cler.org/rendez-vous/nos-campagnes/



Loi Climat : un bond en arrière pour la rénovation énergétique

Le 10 février 2021, le projet de loi Climat et résilience est déposé au Conseil des ministres, suite à la Convention citoyenne pour le climat (CCC), organisée entre 2019 et 2021.

Ses propositions devaient être reprises « sans filtre », selon le Président de la République, Emmanuel Macron. Après des débats en accéléré au Parlement, le projet de loi est promulgué à l'été 2021.

Sur le volet de la rénovation énergétique des bâtiments, les propositions de la CCC sont très ambitieuses, incluant notamment une obligation de rénovation globale des bâtiments. Le CLER – Réseau pour la transition énergétique s'implique fortement, notamment aux côtés de l'association négaWatt, pour prolonger cette ambition, en portant deux propositions :

- l'introduction d'une obligation conditionnelle de rénovation performante à partir de 2024, qui ne s'appliquerait que dans le cas où les conditions techniques, financières et d'accompagnement le permettent

- l'intégration d'une définition de la rénovation performante précise techniquement, mesurable et cohérente avec les objectifs climatiques de la France

Dans cette optique, le CLER anime une coalition *ad hoc* de plus d'une trentaine d'organisations partenaires issues des milieux économiques et associatifs, qui promeuvent ces mesures de manière intensive lors des débats parlementaires et dans les médias, tout au long du premier semestre 2021. Malheureusement, le texte de loi est décevant, loin de l'ambition initiale de la CCC. L'obligation conditionnelle de rénovation performante est rejetée, le Président de la République ayant fermement opposé son veto à cette mesure. De plus, une définition de la rénovation performante est bien inscrite dans la loi, mais elle est moins ambitieuse que la proposition soutenue collectivement.

Réglementation environnementale : la transition sacrifiée

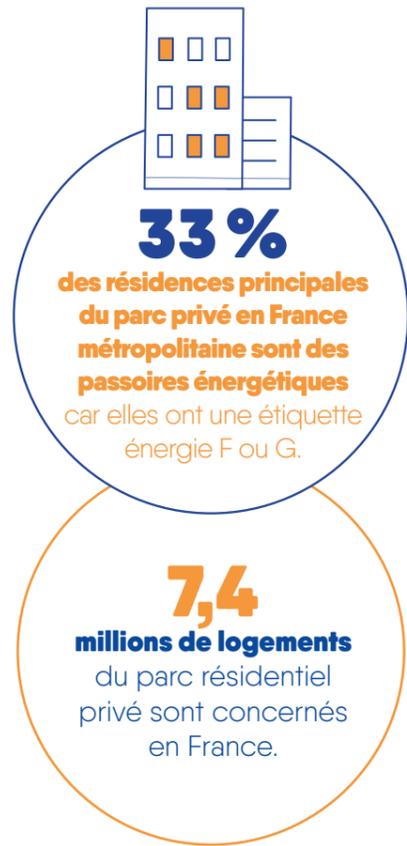
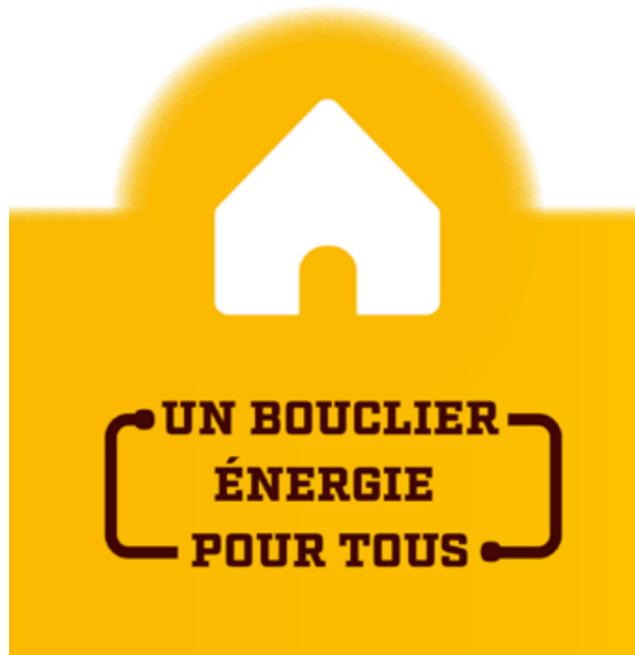
Début 2021, le CLER – Réseau pour la transition énergétique soutient le projet de réglementation environnementale (RE2020) du gouvernement, encadrant la construction des logements neufs. Pour la première fois, cette réglementation prend en compte l'impact carbone de la construction des bâtiments. Pourtant, à l'issue des concertations, l'ambition de ce texte est revue à la baisse. Une situation déplorée par l'association au sein d'un collectif de huit partenaires.

En savoir + : www.cler.org/re-2020-la-transition-ecologique-sacrifiee

Vigilance renforcée sur le dispositif des certificats d'économie d'énergie

Les décrets pour la 5^e période des Certificats d'économie d'énergie (CEE) sont publiés en 2021. Le CLER – Réseau pour la transition énergétique contribue à cette concertation, alertant à plusieurs reprises le ministère sur le volume des stocks de la catégorie "précarité énergétique", à la fin de la 4^e période. L'association craint que le niveau de l'obligation pour ces CEE précarité énergétique ne permette pas de maintenir un volume de travaux pour les ménages en situation de précarité énergétique. En 2022, elle reste mobilisée sur le sujet afin que ces sommes soient mieux orientées, vers les ménages fragiles et la rénovation performante.

En savoir + : www.cler.org/certificats-deconomie-denergie-des-ambitions-a-revoir/



“Les bénéfices de la rénovation énergétique sont multiples en matière de santé, de bien-être dans le logement et d’emplois. Il n’y a plus une minute à perdre pour agir.”

Hélène Macela-Gouin
Vice-présidente de la stratégie,
Schneider Electric France



“Nous soutenons la mise en place d’un bouclier énergie pour améliorer la vie des familles ou des retraités qui renoncent à se chauffer, qui vivent à 10 ou 12 ° Celsius, qui ont des problèmes de santé, qui angoissent de ne pas pouvoir payer leurs factures...”

Jean Merckaert
Directeur action & plaidoyer, Secours
catholique/ Caritas France

Un bouclier énergie pour protéger les ménages

En amont de la campagne présidentielle de 2022, l'Initiative Rénovons, coordonnée par le CLER – Réseau pour la transition énergétique, propose au gouvernement la mise en place d'un bouclier énergie pour protéger les plus vulnérables. Dans la foulée de la première journée nationale de sensibilisation à la précarité énergétique, organisée en novembre par la Fondation Abbé Pierre, en partenariat avec de nombreux acteurs dont le CLER, l'Initiative Rénovons appelle les pouvoirs publics à s'emparer du thème de la rénovation énergétique des logements et de la lutte contre la précarité énergétique.

La rénovation énergétique : une solution durable

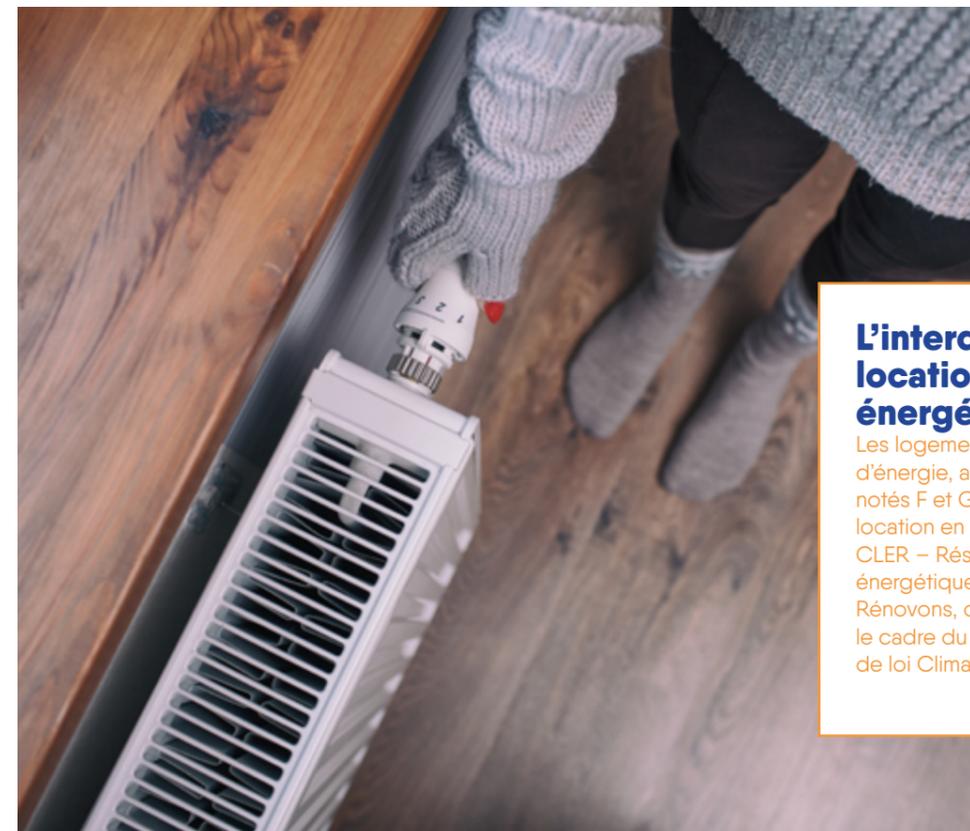
Face à la flambée des prix de l'énergie, les solutions mises en œuvre par les pouvoirs publics ne sont pas à la hauteur de l'urgence sociale qui s'installe : les 150 euros moyens du chèque énergie (aide financière débloquée au printemps 2021 par le gouvernement) sont insuffisants pour aider vraiment les plus démunis. Quant à la rénovation énergétique, elle progresse trop lentement et ne permet pas de baisser les consommations énergétiques des ménages pour les protéger durablement, et les rendre moins dépendants des prix variables de l'énergie. Accélérer les rénovations performantes est pourtant la meilleure protection possible face à ces futures variations. Considérés comme

des passoires énergétiques, les logements aux étiquettes énergie F ou G sont vétustes, mal isolés, impossibles à chauffer. Il faut les cibler dans le cadre d'un vaste plan de décarbonation du parc de logements français. Un véritable projet de société à placer au cœur du prochain mandat présidentiel.

Protéger les plus vulnérables

Le bouclier énergie proposé par les membres de l'Initiative Rénovons (qui réunit de nombreuses associations et entreprises dont la Fondation Abbé Pierre, le Secours catholique, le groupe Effy...) se compose d'une série de mesures pour venir en aide aux familles les plus en difficultés et, sur le long terme, réduire notre dépendance aux énergies dans le logement et plus particulièrement dans les 7,4 millions de passoires énergétiques. Parmi les principales mesures : réhausser le montant du chèque énergie, interdire les coupures d'électricité et la mise en location des passoires énergétiques, mettre en place une loi de programmation pour la rénovation énergétique des logements, proposer des aides adaptées à chaque situation, ou encore repérer les ménages en situation de précarité énergétique.

En savoir + : www.cler.org/hausse-des-prix-de-lenergie-agir-maintenant



L'interdiction de location des passoires énergétiques enfin actée

Les logements avec une forte consommation d'énergie, appelés "passoires thermiques" et notés F et G, seront tous interdits à la location en 2028. Une victoire pour le CLER – Réseau pour la transition énergétique, ainsi que pour l'Initiative Rénovons, qui se mobilisent fortement dans le cadre du débat parlementaire sur le projet de loi Climat et résilience en 2021.

+ de 600
professionnel·les de terrain
ont participé en 2021
 aux webinaires et ateliers
 organisés par le CLER –
 Réseau pour la transition
 énergétique sur les énergies
 renouvelables.



Les énergies renouvelables dans le débat

Élections régionales, hausse des prix de l'énergie, annonce de la relance du nucléaire ou encore tensions sur la sécurité d'approvisionnement du pays... En 2021, les énergies renouvelables (EnR) sont au cœur de l'actualité. Autant d'occasions pour le CLER – Réseau pour la transition énergétique de souligner leurs bénéfices et de défendre leur montée en puissance. En 2021, les énergies renouvelables, et l'éolien en particulier, font l'objet de vives critiques. Démontant les idées reçues, le réseau met en avant les cobénéfices des projets et l'engagement des acteurs locaux. Tout au long de l'année, il porte ainsi des propositions en faveur de l'intégration territoriale des projets, soutenant l'accélération des projets d'énergie renouvelable. À l'occasion du projet de loi Climat et résilience, le CLER – Réseau pour la transition énergétique demande une meilleure coordination entre État, Régions et EPCI sur le développement des énergies renouvelables. Face à l'évolution brutale des mécanismes de soutien à la méthanisation, il se mobilise pour un tarif d'achat et des mécanismes adaptés aux projets territoriaux. Avec ses partenaires du Collectif pour l'énergie citoyenne, l'association s'implique fortement dans les travaux du groupe de travail national "énergies renouvelables à gouvernance locale", qui aboutit à un plan d'actions à mettre en oeuvre dès à présent, afin d'atteindre l'objectif visé : 1 000 nouveaux projets à gouvernance locale d'ici 2028.

De l'échelle nationale à l'échelle européenne
 Aux côtés des partenaires européens du CAN Europe et de EREF (European renewable energies federation), le CLER – Réseau pour la transition énergétique poursuit égale-

ment la promotion des EnR territoriales auprès des décideurs nationaux, avec notamment la révision des lignes directrices sur les aides d'État, l'annonce du nouveau paquet "Fit for 55", ou en prévision de la Présidence française de l'Union européenne au 1^{er} semestre 2022.

En 2022 : décuplons l'énergie positive de nos territoires !

En 2021, l'apparition des Contrats de relance et de transition écologique fait naître l'espoir d'un dialogue facilité avec l'État et les différents moyens de mise en œuvre des projets de transition. Diffusée lors de leur rencontre nationale, la tribune du réseau TEPOS rappelle la nécessité de conjuguer capacités d'investissement, moyens humains et visibilité budgétaire : *"Nous comptons sur vous pour entretenir et amplifier l'énergie positive qui anime nos territoires et élargir la mobilisation pour engager l'ensemble des territoires français"*, affirment de concert les représentants du réseau, interpellant publiquement les candidats à l'élection présidentielle de 2022. Ils espèrent surtout rompre avec la politique menée ces quinze dernières années, quand l'empilement et la succession des dispositifs et des programmes ont mené à l'épuisement des professionnel·les engagés et à une absence totale de visibilité.

Suivez l'actualité de la transition énergétique !

Sur Internet et les réseaux sociaux, restez informés !
Suivez le CLER – Réseau pour la transition énergétique sur notre site internet : www.cler.org



En 2021...



PRÈS DE 200 HAÏKUS dans le cadre du concours

"Un haïku pour le climat", ouvert à tous et organisé chaque année par le CLER – Réseau pour la transition énergétique, en partenariat avec les Grands parents pour le climat – France, l'association francophone du haïku et l'association négaWatt.



4 NOUVEAUX NUMÉROS de Notre énergie

La revue du CLER – Réseau pour la transition énergétique décrypte l'actualité et approfondit des thématiques grâce aux analyses d'experts et aux témoignages d'acteurs et d'actrices de terrain.



11 NOUVEAUX PORTRAITS "La transition, on la fait on vous raconte"

Cette série de web-vidéos destinées au grand public propose des portraits de professionnel·les de la transition énergétique inspirants et engagés.



Découvrez notre centre de ressources !

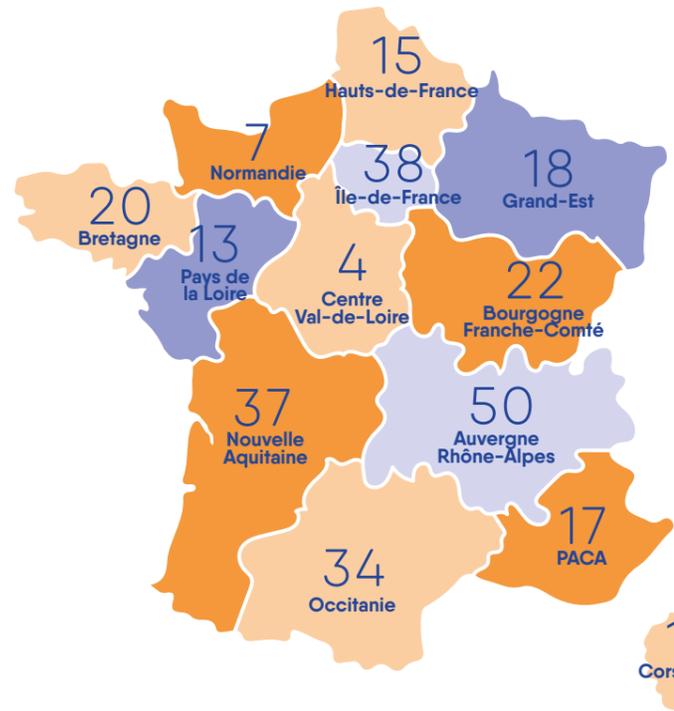
Adhérents, élus, enseignants, étudiants... Quel que soit votre profil, le CLER – Réseau pour la transition énergétique met à votre disposition son centre de ressources. Articles, ouvrages, vidéos, photographies libres de droit... C'est une mine d'informations sur la transition énergétique, qui propose une multitude de formats. L'ensemble de cette base documentaire est consultable en ligne. Des recherches personnalisées peuvent être réalisées sur demande.

En savoir + : www.doc-transition-energetique.info

LA VIE DE L'ASSOCIATION

LE RÉSEAU DES ADHÉRENTS

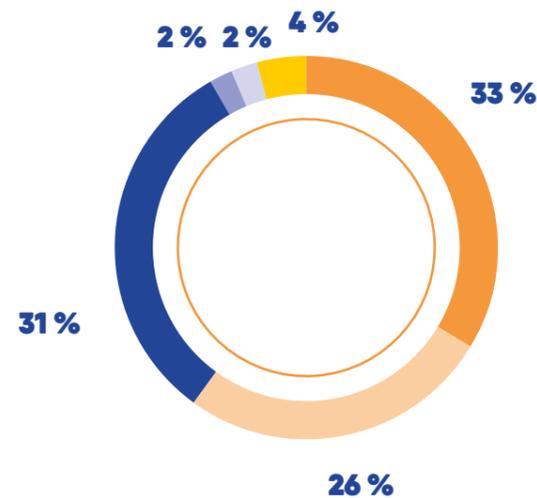
La répartition régionale



27

C'EST LE NOMBRE DE NOUVEAUX ADHÉRENTS EN 2021 : Recit, Breizh Alec, ABCD Tourism, H2AIR, Impuls'ER, GP Conseil, Lowit, Archi-made-architecte, Enercoop Pays de la Loire, Viriya, Reezome, Ville de Saint-Avé, Communauté de communes de Montesquieu, Val de Garonne Agglomération, Assemblée du Pays Tarentaise Vanoise, Communauté de communes Grand Sud Tarn et Garonne, PETR Bruche Mossig, Communauté de l'Auxerrois, SMAPS, Communauté de communes Côte Landes Nature, Communauté d'agglomération du Grand Guéret, Pays de Saint-Malo, Mairie de Lherm, Syndicat SCOT Bassin d'Aurillac - Carladès - Châtaigneraie, PETR du Pays d'Armagnac, Syndicat Est Creuse, Métropole Rouen Normandie.

La répartition par collège



- Collège A : les acteurs à statut associatif loi 1901, sauf les associations de collectivités
- Collège B : les entreprises (SA, SAS, SARL, EURL, SEM, SCOP, SCIC) et organismes professionnels associés
- Collège C : les communes, les associations de collectivités, les SPL et les EPCI sauf les métropoles
- Collège D : les métropoles, les départements et les régions
- Collège E : les réseaux, fédérations ou unions d'envergure nationale
- Collège F : les autres établissements de droit public (universités, groupements d'intérêt public...)

Le Conseil d'administration

Alban Aubert

Directeur, Quercy Energies

Amandine Albizzati

Présidente, Enercoop

Oben Ayyildiz

Conseiller municipal délégué à l'économie sociale et solidaire et aux énergies renouvelables, Commune d'Épinay-sur-Seine, membre du bureau du Sipperec

Esther Bailleul

Cheffe de projets Énergie Climat, Auxilia - Conseil en transition

Julien Bouron

Codirecteur, Alisée

Jean-Marc Bouvier

Vice-président en charge de l'énergie, Communauté de communes du Val de Drôme

Marie Bové

Responsable des relations publiques, Valorem

Sandrine Buresi

Directrice, Gefosat

Vice-présidente du CLER

Madeleine Charru

Chargée de projets, déléguée aux partenariats et au projet associatif, Solagro

Jean-François Cousin

Directeur général adjoint à la transition énergétique, Sydev

Marc Denis

Vice-Président, Communauté d'agglomération de Cergy-Pontoise Secrétaire du CLER et représentant d'Amorce

Sébastien Denis

Directeur, éQuiNeo Trésorier du CLER

Benoist Du Crest

Président, rénov'éco

Marie-Maud Gérard

Chargée de programme Énergie, Habitat et Précarité, GERES

Jean-Pierre Goudard

Président d'honneur de l'ALTE 69 Coprésident du CLER

Marc Jedliczka

Directeur général, Hespul Vice-président du CLER

Marie-Laure Lamy

Directrice, Aloen Secrétaire du CLER

Peter Lehmann

Gérant, SARL Lehmann & Fils

Isabelle Louise

Directrice du pôle énergies, Espellia

Florin Malafosse

Chargé de mission Stratégies territoriales à Solagro

Michel Maya

Maire, Commune de Tramayes

Sophie Mousseau

Responsable nationale stratégie énergétique, air et climat, Inddigo

Delphine Mugnier

Codirectrice, ASDER Vice-présidente du CLER

Pierre Rambault

Vice-président à l'écologie et la transition énergétique, Communauté de communes du Thouarsais

Julien Robillard

Cofondateur, Utilink

Coprésident du CLER

Laure Voron

Codirectrice et responsable Formations, ASDER

L'équipe salariée

Jean-Baptiste Lebrun

Directeur

Bouchra Zeroual

Directrice des programmes et du développement

Radhia Berdaoui

Responsable administrative et comptable

Lucile Krezel

Assistante d'équipe

Stéphanie Cayrol

Responsable de la communication

Célia Le Postec

Chargée de communication digitale

Jennifer Lavallé

Responsable de projets Information-documentation

Elvire Paul

Responsable de projets vie du réseau

Marie Moisan

Coordinatrice du projet Slime

Léa Le Souder

Responsable de projets Programmes Actimmo et Slime

Audrey Le Marec

Responsable de projets Programmes Actimmo et Slime

Claire Bailly

Responsable de projets Précarité énergétique Animatrice du réseau RAPPEL

Eduardo Palmieri

Responsable de projets Programme Slime

Anne Auclair

Responsable de projets Énergie et territoires Animatrice du réseau TEPOS

Charlotte Tardieu

Responsable de projets Énergie et territoires

Auréline Doreau

Responsable de projets Énergie et territoires

Danyel Dubreuil

Responsable de projets Initiative Rénovons !

Julia Hidalgo

Responsable de projets Sobriété énergétique

Alexis Monteil-Gutel

Responsable de projets EnR et énergies citoyennes

Etienne Charbit

Responsable de projets Efficacité énergétique

Isabelle Gasquet

Responsable de projet Efficacité énergétique



CLER RÉSEAU
POUR LA TRANSITION
ÉNERGÉTIQUE

Le CLER – Réseau pour la transition énergétique est une association qui regroupe plus de 300 structures (associations, entreprises, collectivités) engagées dans la mise en œuvre d'une transition énergétique ambitieuse partout en France.

Merci à tous nos partenaires financiers !

